

## Il est temps d'agir.

**Il est temps que le gouvernement fédéral redevienne un véritable partenaire en éducation postsecondaire. Le gouvernement fédéral doit :**

- Adopter une loi sur l'éducation postsecondaire assortie de conditions claires et d'un financement encadré par des mesures de reddition de comptes.
- Créer un transfert distinct pour l'éducation postsecondaire.
- Augmenter son financement de 40 pour cent pour revenir au niveau de financement par étudiant de 1993.
- Travailler avec les provinces pour réduire et éventuellement éliminer les frais de scolarité.

### **Que pouvez-vous faire?**

- Écrivez à votre député fédéral, appelez-le ou rendez-lui visite.
- Signez notre pétition.
- Envoyez une carte postale au premier ministre.
- Partagez ces informations sur les réseaux sociaux.
- Discutez-en avec vos proches.

**Pour en savoir plus, visitez**  
[scfp.ca/ilesttempsdagir](http://scfp.ca/ilesttempsdagir)

Après des années  
de sous-financement  
gouvernemental,  
l'accès à **une**  
**éducation**  
**postsecondaire**  
de haute qualité  
est en péril

L'ÉDUCATION POSTSECONDAIRE :  
IL EST TEMPS D'AGIR

## Le saviez-vous ?

- Les transferts fédéraux pour l'éducation postsecondaire sont près de 40 pour cent moins élevés par étudiant qu'il y a vingt-cinq ans.
- Il y a trente ans, les universités recevaient plus de 80 pour cent de leur budget d'exploitation de l'État. Aujourd'hui, ce financement atteint à peine 50 pour cent.
- Depuis 1990, les frais de scolarité dans les universités canadiennes ont augmenté de trois fois le taux d'inflation.
- Depuis 2001, la part du budget d'exploitation provenant des frais de scolarité a augmenté de 40 pour cent.
- Depuis 1990, la dette moyenne de l'étudiant a augmenté de 40 pour cent alors que le salaire réel moyen a stagné.
- Plus de la moitié des travailleurs du secteur postsecondaire ontarien font face à un ou plusieurs éléments de précarité : cumul des emplois, travail temporaire et heures de travail non rémunérées.
- Par exemple, plus de la moitié des cours universitaires de premier cycle en Ontario sont maintenant donnés par du personnel académique contractuel.
- De plus en plus de collèges et d'universités financés par l'État ouvrent la porte à des fournisseurs de services académiques à but lucratif. À certains endroits, un accord permet aux étudiants qui étudient dans un collège privé à but lucratif d'obtenir un diplôme d'un collège public.
- Plus de vingt pays, comme le Brésil, l'Allemagne et la Suède, offrent l'éducation postsecondaire gratuite à tous leurs citoyens.

## Un système d'éducation postsecondaire public, accessible et de haute qualité est essentiel.

Un tel système permet de former des citoyens engagés et bien informés, dotés des compétences nécessaires pour participer à une économie en mutation. Il aide à réduire les disparités sociales et économiques, et contribue au développement économique, culturel et intellectuel de notre pays.

## Mais le sous-financement chronique de l'État engendre une crise dans l'éducation postsecondaire.

Ce sous-financement transforme l'éducation postsecondaire de bien public qu'elle était en avantage personnel dont profitent les riches. Cela précarise le travail, mettant en péril la qualité de l'éducation. Cela ouvre la porte au contrôle de l'enseignement supérieur et de la recherche par l'entreprise privée, menaçant la liberté académique.

## Les conséquences sont graves.

Les étudiants accablés de dettes et les travailleurs qui ont des contrats à court terme et un salaire peu élevé ont de la difficulté à participer pleinement à notre collectivité. Ils font face à des choix économiques limités, comme l'impossibilité d'acheter une voiture ou de se qualifier pour un prêt hypothécaire. Ils peuvent avoir de la difficulté à fonder une famille ou à s'occuper de leurs parents âgés. Il n'est pas étonnant que la dette et la précarité soient associées à des problèmes de santé physique et mentale ou à un niveau de stress plus élevé.

## C'est une question de choix.

Les gouvernements d'autres pays font le choix d'investir dans l'éducation postsecondaire.

Le Canada peut aussi faire ce choix. **Ça dépend de nous.**